



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

17 mars 2020

Notre référence : 2002 119

OBJET : ***Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant les personnes en crise.***

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 10 février 2020, qui visait à obtenir le nombre d'interventions policières de la Sûreté en lien avec des personnes en crise pour 2019.

À cet effet, nous vous informons qu'il y a eu 20 115 interventions policières auprès des personnes avec un état mental perturbé ou encore des personnes ayant fait une tentative de suicide ou s'étant suicidées.

Toutefois, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé

Emilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels